



UN AGENDA 21 POUR L'ISERE

- *Synthèse des principaux enseignements* -

0500954

Novembre 2005

Une démarche Agenda 21 déjà connue mais des actions encore peu identifiées

L'examen du profil des personnes qui ont répondu à la consultation fait apparaître une sur-représentation des catégories socioprofessionnelles et socioculturelles que l'on sait les mieux informés sur les questions d'actualité et les plus intéressées par les questions économiques et environnementales. Il s'agit donc de lire les résultats du dépouillement à la lumière de cette information capitale et donc de les relativiser et resituer dans leur contexte.

On rappellera toutefois que l'échantillon a été redressé, c'est-à-dire que nous avons ramené chaque catégorie sociale ou démographique au poids qui est le sien dans la population totale de l'Isère, ce qui a concrètement augmenté le poids des réponses données par les catégories qui étaient sous-représentées parmi les répondants. Cette précaution rend tout à fait possible l'extrapolation des résultats de la consultation à la population du département dans son ensemble.

Le premier grand enseignement que l'on peut tirer des résultats de la consultation est la notoriété non négligeable du développement durable auprès des répondants. 71% des répondants déclarent savoir ce qu'est le développement durable et 21% en avoir seulement entendu parler contre 5% qui n'en ont jamais entendu parler. Compte-tenu du fait que le questionnaire était inséré dans un numéro du journal départemental traitant de ce sujet, il est probable que le redressement ne compense pas totalement le biais contextuel lié au fait que les répondants étaient par définition mieux informés que les personnes qui n'ont pas lu ce numéro et pas vu le questionnaire.

Ce niveau de connaissance déclaré ne correspond d'ailleurs qu'imparfaitement à la réalité puisque si 72% des répondants ont bien compris que l'Agenda 21 fait la promotion du développement durable, ils ne sont que 52% à savoir qu'il a été adopté par les pays signataires de la Déclaration de Rio de Janeiro et 56% qu'il ne s'agit pas d'un autre nom pour l'écologie.

L'Agenda 21 est moins connu que le développement durable en général : 29% des répondants déclarent savoir de quoi il s'agit, 31% en avoir seulement entendu parler et 36% n'en avoir jamais entendu parler. Enfin, si le Conseil général est connu de 88% des répondants, seuls 18% déclarent connaître les actions du Conseil Général de l'Isère en matière de développement durable, tandis que 53% en ont seulement entendu parler contre 25% qui n'en ont jamais entendu parler. Au total, 59% des répondants savent que le Département de l'Isère a adopté une démarche Agenda 21 en 2004. On notera que cette proportion est un peu plus importante dans les régions alpines, peut-être plus sensibles aux questions environnementales, qu'en plaine (65% en Matheysine/Oisans/Trièves/Vercors contre 57% en Isère Rhodanienne).

Une démarche perçue comme en étant encore à ses prémices

Seuls 5% des répondants considèrent que le développement durable est déjà une réalité dans le département contre 73% qui estiment qu'il se met progressivement en place et 16% qui le jugent inexistant dans le département.

On note que c'est en Grésivaudan (25%) et Voironnais-Chartreuse (22%) que la proportion de répondants qui juge le développement durable inexistant dans leur département est la plus forte.

Une satisfaction contrastée

Dans l'opinion des répondants, les domaines d'action du département se partagent en deux groupes. Le premier est constitué de la santé publique (57% de satisfaits), de l'amélioration du cadre de vie quotidien (54%) et de l'amélioration des déplacements (51%) dont les répondants se déclarent majoritairement satisfaits. Le second est composé de la protection de l'environnement (61% d'insatisfaits), de la concertation avec les citoyens (59%), de la lutte contre l'exclusion (63%) et du développement économique et de la création d'emplois (68%) qui suscitent une insatisfaction nettement majoritaire.

La protection de l'environnement suscite significativement plus d'insatisfaction parmi les répondants qui ont entendu parler du développement durable (62%) que parmi ceux qui n'en ont jamais entendu parler (51%), ce qui indique que la connaissance du développement durable est liée à une préoccupation pour l'environnement. Inversement, les répondants les plus au fait du développement durable sont les moins insatisfaits de la concertation avec les citoyens (36% contre 15% des répondants qui n'ont jamais entendu parler de développement durable), ce qui laisse penser que c'est aussi par la concertation que les citoyens découvrent la problématique du développement durable.

On notera par ailleurs que les répondants issus de l'agglomération grenobloise apparaissent comme les plus satisfaits de la concertation avec les citoyens (43%), tandis que les répondants issus du Haut Rhône Dauphinois (24%) et du sud-est du département (24% des répondants des territoires de la Matheysine, de l'Oisans, du Trièves et du Vercors) sont les moins satisfaits.

L'insatisfaction à l'égard de la lutte contre l'exclusion est davantage exprimée par les catégories populaires (69% des ouvriers, 66% des employés), à l'instar de ce que l'on mesure habituellement au niveau national.

Un constat identique peut être dressé en ce qui concerne le thème du développement économique et de la création d'emplois, que l'on sait être intimement lié au précédent dans l'esprit des Français en général. 82% des ouvriers et 71% des employés se déclarent insatisfaits de cet aspect de l'action publique dans le département.

Des priorités marquées

L'environnement, l'emploi et l'insertion apparaissent comme les grandes priorités des répondants concernant la démarche de l'Agenda 21 de l'Isère. La sur-représentation des catégories supérieures et des citoyens déjà informés parmi les répondants se traduit sans doute par une hiérarchie des priorités assez typée.

Ainsi, en matière de développement durable, une meilleure prise en compte de l'environnement (cité par 57% des répondants) arrive nettement en tête des priorités déclarées. Une plus grande participation des citoyens à la prise de décision politique est citée par 37% des répondants, un plus grand effort de solidarité par 30% et un plus grand effort de développement économique par 23%. Les priorités à caractère économique ne sont donc pas les plus citées tandis que le lien fait par les répondants entre défense de l'environnement et développement durable se trouve confirmé.

On notera en outre que les ouvriers et les employés ayant répondu au questionnaire donnent eux aussi la priorité à la prise en compte de l'environnement (57% des ouvriers et 59% des employés) et la participation citoyenne (respectivement 47% et 38%) plutôt qu'à un plus grand effort de solidarité (respectivement 37% et 32%).

Concernant le volet social, les thématiques du logement et de l'insertion émergent nettement : 50% des répondants donnent la priorité à la construction de plus de logements sociaux (ce qui va dans le sens des mesures que nous effectuons actuellement au niveau national dans un contexte d'envolée du coût du logement), 49% à une meilleure prise en compte des personnes âgées et des personnes handicapées et 47% à une meilleure insertion des exclus dans la société. La prévention des risques sanitaires (23%), en dépit du contexte marqué par l'épidémie annoncée de grippe aviaire, et une meilleure prise en compte des enfants (22%), passent au second plan.

Concernant le volet économique, la création d'emplois émerge, conformément au résultat commenté plus haut, très largement en tête des priorités (62%), devant le soutien à l'artisanat et aux PME (53%) et, beaucoup plus loin, la valorisation de l'agriculture (32%), la défense des industries traditionnelles (22%), le développement des nouvelles technologies (21%) ou le développement du tourisme (10%).

Les considérations catégorielles ne sont pas étrangères à cette hiérarchie, puisque les salariés et anciens salariés, majoritaires dans la population, sont plus particulièrement attachés à la création d'emplois (68% des retraités, 63% des professions intermédiaires, 62% des ouvriers et 60% des employés), tandis que les agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise donnent la priorité au soutien à l'artisanat et aux PME (66%).

Concernant le volet de l'environnement, les répondants expriment clairement leur préférence pour une meilleure prise en compte des pollutions industrielles et agricoles (53%) et une meilleure maîtrise de la consommation d'énergie (50%). Par leur caractère large et général, ces priorités éclipsent des aspects plus ciblés comme une meilleure gestion des déchets (34%) ou une meilleure qualité de l'eau et une meilleure maîtrise de sa consommation (26%) et d'autres qui peuvent apparaître davantage comme des conséquences des deux premières priorités, comme une plus grande protection de la nature (32%) ou une meilleure gestion des risques (13%).

Cette hiérarchie des priorités confirme une mesure que nous avons par ailleurs effectuée auprès de l'ensemble Français. Il apparaît ainsi que le Grand Public associe d'abord la protection de l'environnement à une réduction des pollutions résultant des activités productives plutôt qu'à un effort ciblé sur les comportements des particuliers, ce qui, en un sens, revient à désigner autrui plutôt que soi-même comme le responsable de la dégradation de l'environnement. Là encore, il importe donc de relativiser le fort engagement des répondants en faveur de la protection de l'environnement et, cette fois, pas seulement en raison de la structure de l'échantillon des répondants.

L'attente de plus de démocratie participative

Les mesures que nous effectuons au plan local dans de nombreuses collectivités locales confirment le résultat de cette consultation qui indique que 74% des répondants jugent tout à fait prioritaire la consultation des citoyens sur les décisions qui les concernent, 65% l'information des citoyens sur les actions menées au niveau local et 57% l'élaboration des projets directement avec la population par la concertation. A ce propos, on notera que les attentes des répondants expriment plus une passivité vigilante que le souhait d'une participation active : il y a un écart de 17 points entre la proportion des répondants qui exprime l'attente d'une consultation et celle de ceux qui souhaitent une élaboration en commun.

Cette attente forte à l'égard de la démocratie participative semble résulter d'une intention de moins déléguer aux corps intermédiaires, qu'il s'agisse des associations (seuls 35% des répondants jugent tout à fait prioritaire le renforcement du rôle des associations locales) ou des élus (18% jugent tout à fait prioritaire une augmentation des pouvoirs des élus locaux).

Ceci amène plusieurs remarques : la première concerne la motivation des répondants, dont on a dit qu'ils étaient manifestement plus concernés que l'ensemble de leurs concitoyens par le développement de la démocratie participative. On doit noter, par exemple, qu'ils attachent suffisamment d'importance à une prise en compte directe de leur point de vue par le Conseil Général pour avoir pris le temps de remplir le questionnaire et avoir payé l'affranchissement de l'enveloppe retournée.

La seconde remarque concerne le fait que le niveau de satisfaction quant à l'existant explique en partie le degré d'attente : ainsi, 69% des répondants issus de l'agglomération grenobloise, dont on a vu qu'ils étaient plus satisfaits que la moyenne de la concertation existant actuellement, jugent tout à fait prioritaire la consultation des citoyens contre 82% des répondants de la Porte des Alpes et 81% des répondants habitant les territoires de la Matheysine, de l'Oisans, du Trièves et du Vercors qui indiquaient de plus faibles niveaux de satisfaction.

L'importance confirmée des préoccupations environnementales

On a vu précédemment l'importance de la dimension environnementale dans les attentes des répondants à l'égard du développement durable et, plus précisément, les attentes en matière de lutte contre la pollution et de maîtrise de la consommation d'énergie. Il n'est dès lors pas surprenant de voir 86% des répondants juger tout à fait prioritaire le développement des énergies renouvelables et non polluantes.

Parmi les autres orientations proposées dans le questionnaire, les trois autres qui émergent concernent plus spécifiquement certaines populations ou certains territoires. Si 74% des répondants jugent tout à fait prioritaire un réseau de transports en commun qui couvre tout le territoire, cette proportion atteint 81% parmi les répondants habitant la Matheysine, l'Oisans, le Trièves et le Vercors. Elle est moins forte dans des territoires moins enclavés comme l'Isère Rhodanienne (70%) ou la Porte des Alpes (71%).

Si 68% des répondants jugent tout à fait prioritaire la présence en zone rurale d'équipements et de services publics adaptés aux besoins des habitants, cette proportion s'élève à 75% des habitants de Bièvre-Valloire contre, par exemple, 63% des habitants de l'agglomération grenobloise.

De même, si 66% des répondants estiment une maîtrise de l'urbanisation tout à fait prioritaire, cette proportion est plus élevée parmi les habitants de territoires à la fois urbains et ruraux comme la Porte des Alpes (76%) ou le Grésivaudan (73%).

Les autres orientations proposées suscitent de moins fortes attentes : 46% des répondants jugent tout à fait prioritaire le développement de services de formation professionnelle adaptés aux besoins, 43% le développement de l'agriculture biologique, 29% une implantation mieux adaptée des zones d'activité, 16% un accès Internet pour tous (mais 24% des inactifs non retraités, soit la population la moins connectée, expriment cette priorité) et 12% le développement du tourisme rural (22% des habitants des territoires de la Matheysine, de l'Oisans, du Trièves et du Vercors le jugent tout à fait prioritaire). On notera toutefois qu'aucune de ces orientations n'est jugée majoritairement secondaire.